

**LES MEMBRES DU CONSEIL ACADEMIQUE :**

- Ont élu madame **Bérangère PONCET, Vice-Présidente étudiante**, avec 34 voix, contre 18 voix pour monsieur Gaspard SANDLARZ et 5 abstentions (57 votants).
- Ont été informés sur le fonctionnement des sections disciplinaires.
- Ont approuvé à l'unanimité (17 votants) la désignation des représentants usagers de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

**MONOD Lucien (titulaire) / HUNSKAAR ABRAHAMSON Louise (suppléante)**

**POUZET Simon (titulaire) / GETENET Alexandre (suppléant)**

**MARCEL Fanny (titulaire) / FEIST Constance (suppléante)**

**SANDLARZ Gaspard (titulaire) / GUESBI Inès (suppléante)**

**NDUNGU Bridget (titulaire) / MARTET Gaspard (suppléant)**

**CHARLIER-BOURDET Maëlle (titulaire) / MILLOT Théo (suppléant)**

- Ont été informés sur la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheuses et les chercheurs : démarche HRS4R.
- Ont approuvé à l'unanimité (55 votants) les compléments aux qualifications à donner aux emplois d'enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs susceptibles d'être ouverts au recrutement au titre de l'année 2020.
- Ont approuvé à l'unanimité (55 votants) le nombre d'emplois d'enseignantes-chercheuses et d'enseignants-chercheurs à pourvoir exclusivement par la voie de la mutation au titre de la campagne 2020.
- Ont approuvé à l'unanimité (55 votants) le procès-verbal du 17 octobre 2019.



Le président de Sorbonne Université

Jean CHAMBAZ